

Quelles sont les principales industries liées à la forêt ?

La forêt alimente une industrie d'aval diversifiée. Principalement installée en zone rurale, elle joue un rôle important dans l'économie nationale en termes de valeur ajoutée et d'emploi dans les domaines de l'énergie, des papiers et cartons et de l'emballage, du mobilier et du bâtiment. Sa contribution à une bio-économie durable et circulaire moins dépendante du carbone fossile est remarquable. Comment ce tissu industriel est-il constitué ?

La filière bois en un coup d'oeil

Une partie du bois récolté en forêt est autoconsommée tandis que l'autre est mise en marché et alimente un secteur industriel d'aval. Les bois commercialisés se divisent en trois catégories selon leur destination : le **bois énergie**, le **bois d'industrie** pour la pâte à papier et les panneaux à base de bois, le **bois d'oeuvre** pour le tranchage/déroulage (placages) et le sciage (fig.1). On distingue généralement la **première transformation** qui soumet le bois brut à un procédé industriel pour fabriquer un nouveau produit ou une nouvelle

matière première (par exemple : conversion du bois en pâte à papier ou sciage), et la **seconde transformation** qui élabore à partir de ce matériau ou de cette matière première un produit fini (par exemple : papier d'impression ou composant de la construction). Ces produits finis sont ensuite mis en oeuvre (ameublement, construction).

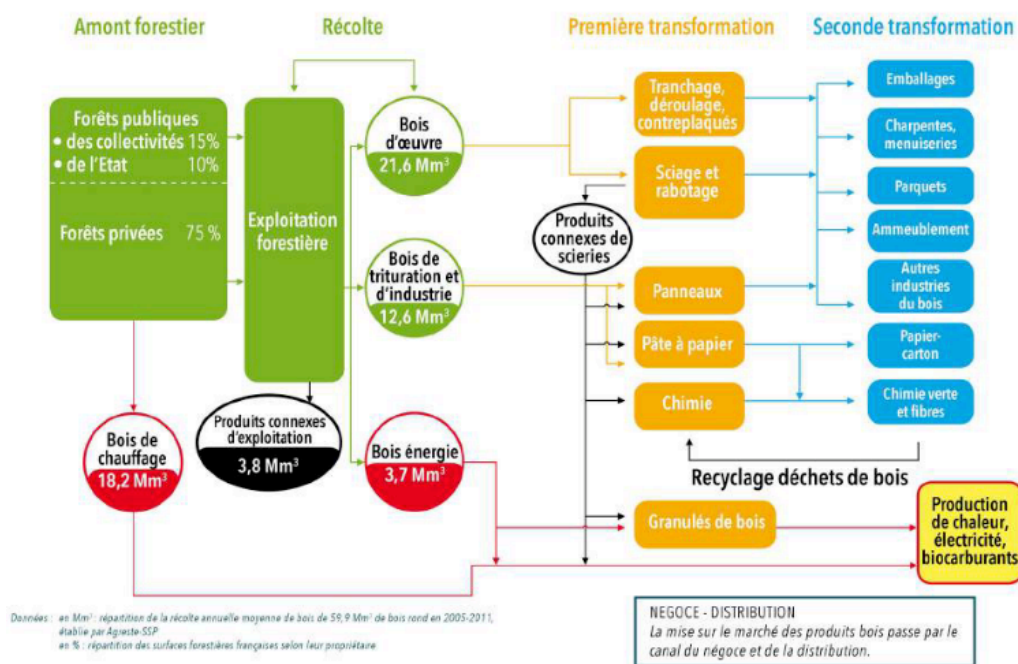
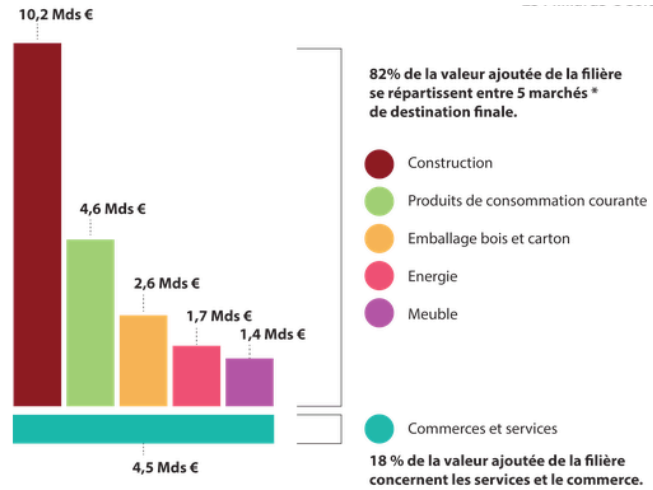


Figure 1. Les secteurs industriels et les différentes étapes de la transformation du bois - Source : https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2019-05/csf_bois_contrat_strategique_filiere_bois_2018-2022.pdf

Avec **24,9 milliards d'euros de valeur ajoutée en 2017**, soit 1,1 % du PIB, la filière forêt-bois compte dans l'économie nationale. Ce chiffre est à mettre en regard des 12,7% du PIB que représente l'ensemble de l'industrie française. En termes d'emploi, la filière forêt bois compte environ 400 000 emplois directs (équivalent temps plein) soit 1,4% de la population active et 12,4% de l'emploi industriel. C'est plus que la filière du nucléaire ou de l'aéronautique (respectivement 220 000 et 300 000 incluant les emplois indirects). Les activités de production forestière, de transformation et de mise en oeuvre de produits bois de la filière forêt-bois alimentent cinq marchés de destinations finales à hauteur de 20 milliards d'euros de valeur ajoutée (fig.2, page suivante) soit 82 % de l'ensemble de la création de richesse de la filière. Les services (transports, conseils, ...) et le commerce qui sont associés à ces activités et marchés finaux, représentent 4,5 milliards d'euros de valeur ajoutée soit 18 % de l'ensemble. (Source Veille économique mutualisée Filière Forêt Bois, 2019).

Figure 2. Répartition de la valeur ajoutée entre les cinq types de marché (Source : Veille économique mutualisée Filière Forêt Bois, 2019) - La valeur ajoutée est la différence entre la valeur de la production et celle de ses consommations intermédiaires. Ainsi, la valeur ajoutée correspond à la richesse créée. La somme des valeurs ajoutées de tous les producteurs résidant en France constitue le produit intérieur brut (PIB)



Le bois et la production d'énergie

Le bois fournit 45% de l'énergie renouvelable produite en France en tenant compte de l'autoconsommation (voir fiche 3.08). Au cours des 20 dernières années, des politiques nationales ambitieuses ont «boosté» sur une bonne partie du territoire (fig.3) les installations de chaufferies collectives et industrielles, et d'unités de cogénération (chaleur, électricité), dont certaines de très grande taille. Parmi celles-ci, certaines sont adossées aux usines de pâte à papier. Hormis ce dernier cas, on peut s'interroger sur le bien fondé d'une telle stratégie. D'un point de vue, économique, social et environnemental, il est en effet préférable de valoriser le bois le plus possible sous forme de bois d'œuvre, et dans une moindre mesure d'industrie, avant de passer à la combustion en fin de vie des produits (utilisation du bois en cascade). Ce développement accéléré du bois énergie peut générer des tensions sur certains territoires et avec les utilisateurs de bois d'industrie.

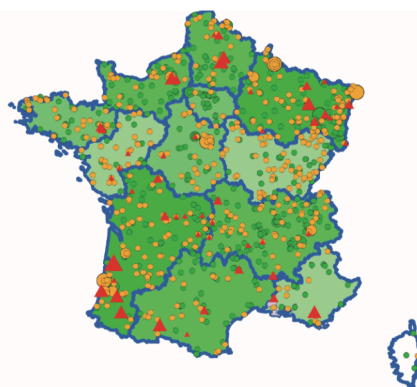
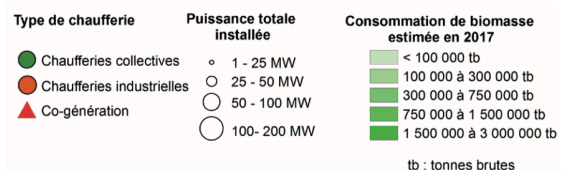
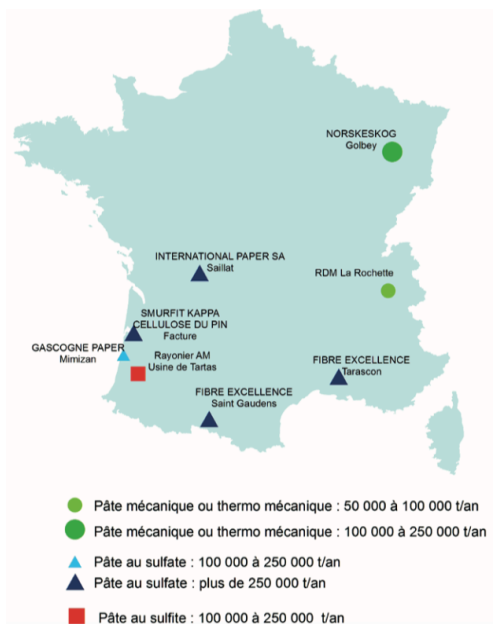


Figure 3. Localisation des unités de production d'énergie à partir de biomasse bois - Source FCBA 2019



Les industries de la pâte et du papier

Il s'agit d'un secteur d'industrie lourde hautement capitalistique (une usine de pâte kraft produisant 1,3 millions de tonnes et une machine à papier - cf. fig. 5 - produisant 0,4 millions de tonnes requièrent respectivement des investissements de 1,6 et 0,45 milliard d'€) et totalement mondialisé. Ainsi, les sept usines de pâte mécanique ou chimique installées en France (fig. 4) sont toutes aux mains de multinationales étrangères. L'encadré (ci-dessous) montre le caractère très concentré de l'industrie du papier et en précise les données économiques. En France, la consommation et la production de papier sont en baisse mais cela affecte surtout les usages graphiques.



Chiffres clés 2018 de l'industrie papetière française

- 75 entreprises et 85 usines de pâtes, papiers et cartons (PPC)
- 130 machines à papier
- 11 981 salariés
- 5,7 Mrds d'€ de chiffre d'affaires (papiers et cartons)
- Production : 1,6 Mt de pâtes (importations 1, 9 Mt et exportations (0,4 Mt) et 7,9 Mt de papiers et cartons dont 53 % exportés
- Source : Copacel 2018

Figure 4. Localisation des usines de pâte de cellulose en France Source : Copacel (2019)

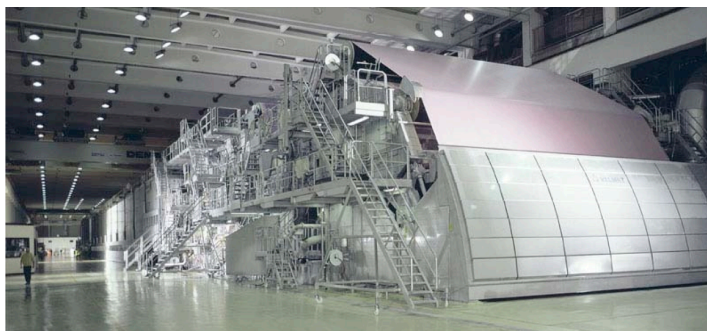


Figure 5. Machine à papier moderne (source : Copacel)



Figure 6. Localisation des usines produisant des panneaux de fibres ou de particules Source : FCBA 2019



Les industries des panneaux

Il s'agit aussi d'une industrie lourde, donc concentrée, qui produit des panneaux à base de bois, des panneaux de particules et de fibres plus ou moins fines (MDF, PP, OSB) parfois revêtus (PPSM). Le chiffre d'affaires global de cette industrie en France, est supérieur à 1,2 milliard d'euros et emploie directement 3.000 personnes environ (source : UIPP, 2020). On dénombre 20 sites de production de panneaux répartis sur le territoire (fig. 6). Il faut ajouter à ce secteur industriel celui des contreplaqués et des panneaux décoratifs à base de bois.

Les industries du sciage/rabotage

Ce secteur industriel, qui consomme 60% du bois d'oeuvre est très fragmenté avec le plus souvent des entreprises de petite taille, notamment pour les feuillus. On compte environ 1.500 entreprises en 2017 (chiffre qui a tendance à baisser). Parmi celles-ci, une très grosse majorité a moins de 10 salariés et deux plus de 250 salariés. L'effectifs salarié total est d'environ 11.000 (avec également une tendance baissière). Le chiffre d'affaires est proche de 3 milliards d'€. Les entreprises qui exercent une activité de sciage à titre principal ou secondaire sont de plus en plus concentrées. Ainsi les 73 entreprises qui scient plus de 20.000 m³ représentent 3 % des entreprises et 46 % des volumes sciés en 2010. Près de 40 % des scieries ont une activité d'exploitation forestière. Les autres ne font que du sciage et s'approvisionnent donc uniquement en grumes abattues. L'implantation des scieries reflète celle des massifs forestiers : la moitié de la production est localisée dans treize départements situés sur un axe qui Aquitaine -Alsace. Ces dernières années, la production des sciages feuillus a diminué, à l'inverse de celle des sciages résineux.

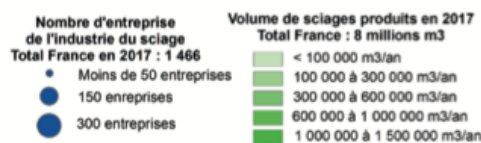


Figure 7. L'industrie du sciage en France en 2017 - Source : FCBA 2019

Les industries de l'emballage en bois

Ces industries consomment 1/4 des sciages produits. Leurs principaux débouchés concernent : le transport logistique (palettes, caisses-palettes), l'agroalimentaire (emballages légers), ainsi que le transport de matériels industriels et autres objets, et la tonnellerie. C'est un secteur caractérisé par des entreprises de petite taille (seules 10 entreprises ont plus de 100 salariés, dont l'une est leader européen pour la palette). Il compte 12.000 salariés et génère un chiffre d'affaire de 2 milliards d'€ environ. En valeur, les palettes (et caisses-palettes) représentent 1/3 de la production ; la tonnellerie est presque au même niveau.

Les industries de la construction en bois : charpentes, structures et menuiseries

Il s'agit d'un vaste secteur, très fragmenté (plus de 90% des entreprises ont moins de dix salariés) qui emploie près de 20.000 personnes pour un chiffre d'affaire de 3,3 milliards d'€. Les fabrications concernent : les menuiseries extérieures, les portes et blocs-portes, les escaliers, d'autres éléments d'aménagement intérieur, et les éléments de structure et de constructions préfabriquées (ossature bois).

Les industries de l'ameublement

Le secteur du meuble (hors agencement) se divise en deux : le meuble domestique et le meuble professionnel. Il peut faire appel à d'autres matériaux que le bois (métal, plastique), mais certains fabricants ne consomment quasiment que du bois (cuisines et salles de bain). Dans ce cas, il s'agit très majoritairement de panneaux à base de bois. Le secteur du meuble domestique, très atomisé avec 10.000 entreprises dont 95 % ont moins de 10 salariés, emploie environ 30.000 personnes pour un chiffre d'affaires de 4 milliards d'€. Il faut noter que la balance commerciale est déficitaire de 2 milliards d'€. Le secteur du meuble professionnel est un peu plus concentré que le précédent et emploie environ 17.000 personnes pour un chiffre d'affaires de 2,5 milliards d'€ (déficit de la balance commerciale : 1,4 milliards d'€).

L'industrie du bois : un acteur majeur du développement économique et de l'emploi (fig.8)

Près de la moitié de la valeur ajoutée (46,5 %), et de l'emploi, mesuré en équivalent temps plein (ETP, 46,6 %), est créée par les activités de « production et transformation de produits bois » et plus du tiers de la valeur ajoutée (37 %), et de l'emploi, est créé par les activités de « mise en œuvre de produits bois ». Moins d'un cinquième revient aux commerces et services.

Recommandation :
compléter la lecture de cette fiche par celle des fiches : 1.08, 3.05, 3.06, 03.07, 3.08

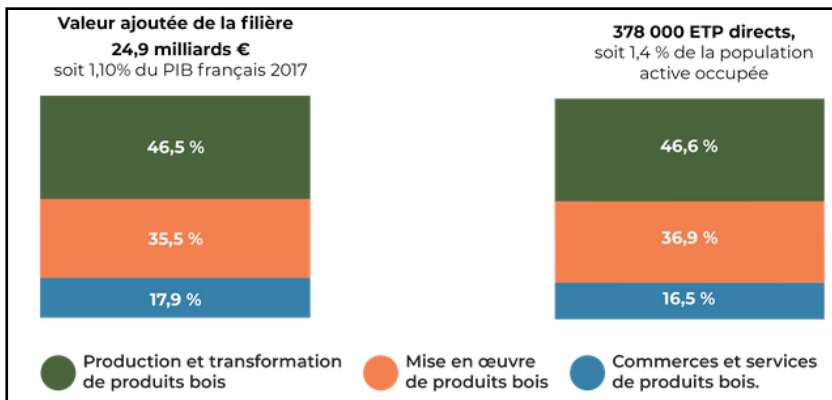


Figure 8. Valeur ajoutée et emploi direct (ETP) par activité (données 2017) -Source : Veille économique mutualisée Filière Forêt Bois, 2019 <https://vem-fb.fr>

Cette répartition montre un certain équilibre dans la création de valeur entre les différentes activités de la filière. Par ailleurs, la part importante des activités de mise en œuvre de produits bois, qui sont non délocalisables, apporte un débouché de proximité aux activités de production. On constate une grande similitude de répartition entre la valeur ajoutée et l'emploi. Enfin, cette répartition montre une grande pluralité des emplois présents dans la filière : de l'industrie lourde à l'artisanat, du sylviculteur à l'agent immobilier ou l'enseignant.

Ce qu'il faut retenir

- Le secteur des industries du bois et papiers-cartons est un acteur majeur de l'économie française avec un chiffre d'affaires de 60 milliards d'€ et 400 000 emplois directs
- Ces emplois se situent principalement en zone rurale
- Le développement très rapide du bois-énergie peut générer des déséquilibres dans la filière et une utilisation non optimale de la ressource ligneuse
- Les industries du panneau et du papier sont des industries lourdes requérant des investissements très élevés
- Les industries du sciage sont très fragmentées avec peu d'entreprises de grande taille
- Le secteur des industries du bois participe fortement à l'économie bas-carbone